



Le fait qu'un plastique soit "bio" n'a pas d'effet bénéfique sur sa toxicité.

tion "biodégradable" sur les produits et emballages au motif qu'elle "n'incite pas les consommateurs à faire attention à ne pas jeter ces produits dans la nature".

Cette appellation est parfois trompeuse, comme l'a révélé une expérience menée par des chercheurs de l'Université de Plymouth en 2019 sur les sacs plastiques soi-disant biodégradables, oxodégradables (conçus pour se fragmenter en petits débris et interdits en France depuis 2015) ou compostables. En plaçant ces derniers dans différents milieux naturels pendant trois ans, ils se sont rendu compte qu'aucun d'entre eux ne s'était détérioré de manière significative, à l'exception du sac compostable qui avait complètement disparu dans l'eau, mais pas dans la terre.

Un résultat peu surprenant quand on sait que les sacs testés ne portaient aucune marque de conformité, selon un communiqué de l'organisme de certification TÜV Austria dont les labels garantissent le respect des normes européennes de biodégradabilité ou de compostabilité. Parmi ces labels, on trouve Ok Compost (compost industriel), Ok Compost Home (compost domestique) ou encore Ok Biodegradable Soil (dans le sol), Ok Biodegradable Water (dans l'eau douce) et Ok Biodegradable Marine (dans la mer). Dans un rapport paru sur le sujet en 2020, l'Agence de la transition écologique (Ademe) estime qu'"en général (hormis pour le milieu eau douce), les normes existantes sont plutôt pertinentes".

En pratique, l'Ademe note toutefois que la réussite du compostage à la maison de plastiques certifiés est plus épineuse qu'il n'y paraît, car elle nécessite entre autres des brassages réguliers et une température avoisinant les 25°C: "Il est peu probable que l'ensemble de ces conditions soient réunies chez les particuliers, notamment la mise en œuvre des bonnes pratiques de compostage. Or la présente étude montre que les sacs en plastique sont mal désintégréés et biodégradés [si ce n'est pas le cas]."

Quant au compostage industriel, la coordinatrice de l'alliance Rethink Plastic, Justine Maillot, rappelle qu'il "nécessite une collecte séparée de ces produits, qui n'existe pas dans la plupart des États européens. Ces produits compostables auront beau avoir un logo, ils finissent alors dans les poubelles classiques".

Un allié pour la valorisation des biodéchets

Au-delà des enjeux de clarification et des normes, reste à définir les cadres dans lesquels l'usage de plastiques biodégradables ou compostables paraît pertinent. "Généralement, si un usage n'a pas beaucoup de sens pour un plastique conventionnel, il n'en a pas plus pour un plastique biosourcé", glisse Justine Maillot, pour qui le recours à ces alternatives "doit être complémentaire avec une réduction de notre consommation de plastique et des systèmes de réemploi et de réutilisation", au risque de "remplacer un problème par un autre".

"On voit par exemple le développement de couverts et assiettes compostables à la maison, mais c'est typiquement l'endroit où on n'en a pas besoin parce qu'on a de la vaisselle réutilisable", illustre-elle.

En revanche, elle juge certaines applications des plastiques biodégradables dans l'agriculture, l'horticulture ou encore l'agroforesterie (paillages, bâches plastiques, systèmes d'étiquetage...) "intéressantes".

Idem pour les sacs compostables utilisés pour la collecte des biodéchets. "Cela permet de donner la capacité au citoyen de pouvoir gérer ses déchets organiques, qui sont les plus dégoûtants, de la manière la plus confortable possible, et sans polluer son compost, abonde Christophe Doukhi-de Boissoudy. De manière générale, notre but est de trouver des applications qui ont du sens, et non de vouloir remplacer à tout prix les plastiques conventionnels." Une philosophie qui s'applique notamment aux plastiques difficilement recyclables.

Sophie Kloetzli
© Libération

Épinglé

Les eurodéputés en faveur d'objectifs de limitation d'usage de matières premières

Les députés européens se sont prononcés, mardi en séance plénière, à une très large majorité pour une action plus stricte de l'Europe pour limiter les déchets ainsi que la consommation en matières premières des produits circulant dans l'UE, pour faire un pas important vers une véritable économie circulaire. "Le marché unique est un outil puissant qui doit être utilisé pour créer des technologies ou des produits durables et de l'économie circulaire qui deviendront la norme de demain", peut-on lire dans leur texte, adopté par 574 voix pour, 22 contre et 95 abstentions. Les résultats du vote ont été annoncés mercredi matin. Les élus européens invitent entre autres la Commission européenne à créer des "indicateurs d'économie circulaire" tenant compte de l'empreinte en matières premières, pour les importations comme les exportations. Ils veulent aussi que la Commission mette sur la table des objectifs contraignants à l'horizon 2030 pour l'Union dans son ensemble. Des objectifs pour les différentes catégories de produits vendus dans l'UE devraient être établis, en matière d'empreinte environnementale et de contenu recyclé. Une piste pour que les consommateurs puissent faire un choix éclairé en faveur de plus de durabilité serait "un étiquetage harmonisé clair et facilement compréhensible" sous la forme d'un indice de durée de vie et de "réparabilité" du produit, exposent encore les élus.

"D'après des études récentes, l'économie circulaire pourrait permettre au PIB de l'Union d'augmenter de 0,5% et créer plus de 700 000 nouveaux emplois d'ici 2030, tout en améliorant la qualité des emplois", expose la résolution.